



SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

TERRITOIRE DU SUD

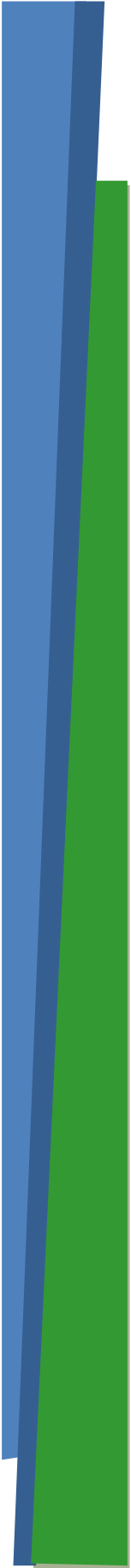
Réseaux du Tricastin et de Saint-Restitut

Année 2023

Rapport d'activité

SOMMAIRE

1- PRESENTATION DU TERRITOIRE DU SUD	4
1.1 PERIMETRE DU TERRITOIRE	4
1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS	4
1.2.1 Réseaux du Tricastin	4
1.2.3 Réseau sous pression de St Restitut.....	5
2- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2023	6
2.1 ORIGINE DE L'EAU.....	6
2.2 VENTE D'EAU.....	7
2.3 RENDEMENT DU RESEAU	9
2.4 CONSOMMATION ENERGETIQUE	9
3- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES.....	11
3.1 SECURITE PUBLIQUE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES	11
3.2 CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE	11
3.3 CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION.....	11
3.4 CONTROLE CONFORMITE APPAREILLAGE DE LEVAGE.....	12
4- TRAVAUX DE L'ANNEE 2023.....	13
4.1 TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT OU DE RENFORCEMENT.....	13
4.1.1 Objectifs	13
4.1.2 Travaux réalisés.....	13
4.2 TRAVAUX DE MAINTENANCE.....	14
4.3 TRAVAUX FACTURES	15
4.4 OPERATIONS PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2023	16
5- GESTION CLIENTELE.....	17
5.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU.....	17
5.1.1 Tarification Agence de l'eau.....	17
5.1.2 Tarification pour les non professionnels.....	17



5.1.3 Tarification pour les professionnels	18
5.2 RELATIONS AVEC LES IRRIGANTS	19
5.2.1 Continuité de service	19
5.2.2 Informations des irrigants	20
5.2.3 Divers	20
6- LES PROJETS DU TERRITOIR	21
6.1 MISE SOUS PRESSION DU RESEAU GRAVITAIRE DU TRICASTIN.....	21
7- DONNEES FINANCIERES	23
7.1 COMPABILITE ANALYTIQUE	23
7.1.1 Fonctionnement.....	23
7.1.2 Investissement	24
7.2 IMPAYES.....	24
7.3 ENDETTEMENT DU TERRITOIRE	25
8- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS	26

1- PRESENTATION DU TERRITOIRE DU SUD

1.1 PERIMETRE DU TERRITOIRE

Communes de Saint-Restitut, Solérieux, Suze-la-Rousse, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Clansayes, Donzère, La Garde Adhémar, Les Granges-Gontardes, Valaurie.

1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS

1.2.1 RESEAUX DU TRICASTIN

Station de production des Echaravelles

Prise d'eau dans le canal de dérivation de l'aménagement hydroélectrique de Donzère-Mondragon.

1 dégrilleur à l'entrée de la station de pompage commun pour les stations de pompage des réseaux « gravitaire du Tricastin » et « pression du Tricastin ». La capacité maximale de la prise d'eau est de 5 400 m³/h

Autorisation administrative de prélèvement régularisée par l'arrêté n° DDT-SEF-2023-0214 du 28 septembre 2023 autorisant, pour une durée de 10 ans, un prélèvement maxi de 5 400 m³/h et un volume annuel maximum de 5 821 000 m³

Puissance ENEDIS souscrite : de 10 à 620 Kw (Segment C2 : HTA télélevé – HTA5 - CU)

Logement de fonction à proximité occupé par un agent du SID.

Réseau gravitaire du Tricastin

3 pompes de 1800 m³/h à 20 m HMT (2 pompes en fonctionnement simultanément au maximum)

Capacité de production : 3 600 m³/h

1 Brise charge pour l'alimentation du canal gravitaire principal

Réseau de distribution sous la forme de canaux en béton positionnés sur le sol ou sur des plots en béton. 10 exutoires dans le contre canal CNR ou en puits perdus.

Le réseau est mis en fonctionnement uniquement la semaine sur demande des agriculteurs.

Remarque : la station de pompage d'Echaravelles et le réseau gravitaire sont des ouvrages domaniaux propriété de l'Etat Français (Ministère des finances sous la tutelle du ministère de l'agriculture).

Station de reprise du logis de Berre

Aspiration dans le réseau gravitaire via une bache de 20 m³

- 2 pompes monocellulaires horizontales : 140 m³/h à 50 m HMT
- 1 pompe monocellulaire horizontale : 171 m³/h à 50 m HMT sur variateur de vitesse

1 réservoir de 150 m³ (hors service : by pass avec ventouse)

Puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 98 Kw (Segment C3 : HTA non télélevé – HTA5 - CU)

Réseau sous pression du Tricastin

3 pompes de 540 m³/h à 95 m HMT (2 pompes en fonctionnement simultanément au maximum)
Capacité de production : 1 080 m³/h

1 réservoir d'une capacité utile de 500 m³

Réseau de distribution en canalisation fonte grise essentiellement et en fonte ductile, PVC et PEHD

1.2.3 RESEAU SOUS PRESSION DE ST RESTITUT

Prise d'eau dans le canal de dérivation de l'aménagement hydroélectrique de Donzère-Mondragon pour alimenter la réserve de la Ronbine par siphon (Dn 400 mm)

Autorisation administrative de prélèvement régularisée par l'arrêté n° DDT-SEF-2023-0214 du 28 septembre 2023 autorisant, pour une durée de 10 ans un prélèvement maxi de 1 200 m³/h et un volume annuel maximum de 1 303 000 m³

Station de production de la « Ronbine » ou « Chamillet » ou « Fenouillet »

Aspiration dans la réserve de décantation d'une capacité de 5 000 m³

4 pompes de 300 m³/h à 160 m HMT.
Capacité maximale de pompage de 900 m³/h

Puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 580 Kw (Segment C2 : HTA télélevé – HTA5 - CU)

Réservoir

1 réservoir de 1 000 m³ dit de « St Paul » à la cote 179 m NGF

Surpresseur de St Restitut « Le Chameau »

Aspiration sur le réseau de distribution de St Restitut

3 Groupes de pompage de 250 m³/h à 90 m HMT

2 Groupes de pompage de 90 m³/h à 90 m HMT

Capacité maximale de pompage de 750 m³/h

Puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 250 Kw (Segment C2 : HTA télérelevé – HTA5 - CU)

2- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2023

2.1 ORIGINE DE L'EAU

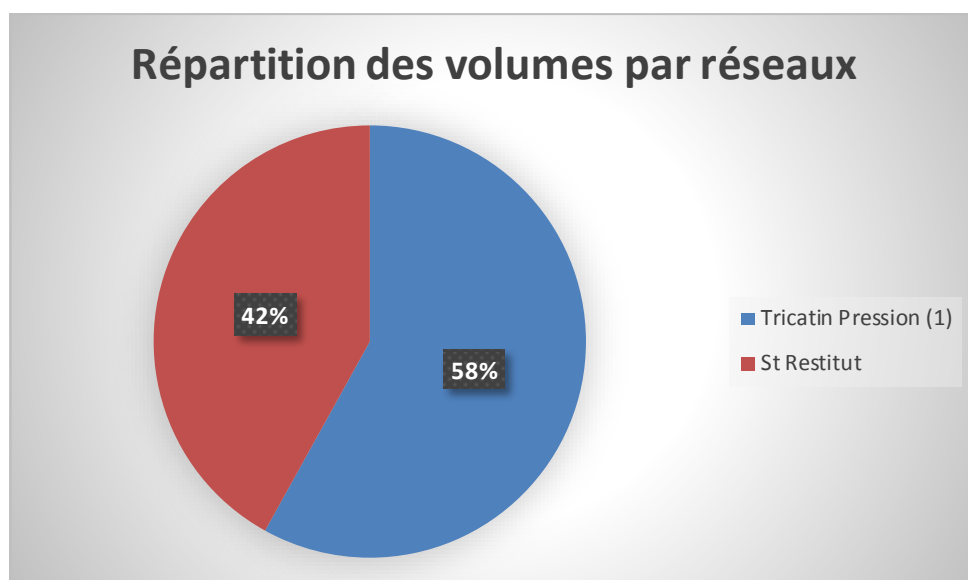
L'eau distribuée sur le territoire du Sud provient en totalité du Rhône.

Réseaux Pression

Réseaux	Ouvrage	Localisation	Ressources	Volumes prélevés (m3)	Volumes autorisés (m3) (2)
Tricatin Pression (1)	Echaravelles	St Paul 3 Chateaux	Rhône	924 618	5 821 000
St Restitut	Chamillet	St Paul 3 Chateaux	Rhône	668 096	1 303 000
Total Sud				1 592 714	7 124 000

(1) : volume autorisé commun Tricastin Pression et Tricastin gravitaire

(2) : applicable à partir du 28/09/2023 donc pour la saison 2024



Réseau Gravitaire

Réseaux	Ouvrage	Localisation	Ressources	Volumes prélevés (m3)	Volumes autorisés (m3) (2)
Tricatin Gravitaire (1)	Echaravelles	St Paul 3 Chateaux	Rhône	3 192 257	5 821 000
Total Sud				3 192 257	5 821 000

(1) : volume autorisé commun Tricastin Pression et Tricastin gravitaire

(2) : applicable à partir du 28/09/2023 donc pour la saison 2024

Nota : Ce volume inclus les rejets aux exutoires des canaux.

2.2 VENTE D'EAU

PROFESSIONNELS								
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	Nb de clients	Debit souscrits par ha	Conso annuelle par ha
St Restitut	2 385	250	414 065	414 065	154	47	9,52	1 653
Tricastin Pression	6 071	nc	482 998	482 998	248	86	nc	nc
Tricastin Gravitaire (*)	602	nc	478 839	nc	106	92	nc	nc
Total	9 058	250	1 375 902	897 063	508	225		

(*) : canaux gravitaire + réseau du logis de Berre : volume consommé estimé

COLLECTIVITES								
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	Nb de clients	Debit souscrits par ha	Conso annuelle par ha
St Restitut	106	10	30 003	30 003	10	3	10,60	3 000
Tricastin Pression	23	nc	20 062	20 062	23	2	nc	nc
Total	129	10	50 065	50 065	33	5		

NON PROFESSIONNELS								
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	Nb de clients	Debit souscrits par ab	Conso annuelle par ab	Facturation annuelle par ab
St Restitut	704	69 219	69 219	180	177	3,98	98	98
Tricastin Pression	932	237 304	237 304	899	855	1,09	255	255
Total	1636	306 523	306 523	1079	1032			

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

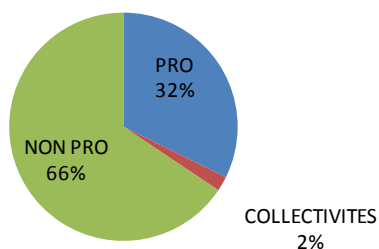
Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : www.syndicat-irrigation-dromois.fr

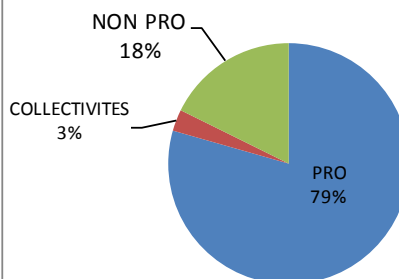
TOTAL						
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	Nb de clients
St Restitut	3 195	260	513 287	513 287	344	227
Tricastin Pression	7 026	nc	740 364	740 364	1170	943
Total	10 221	260	1 253 651	1 253 651	1514	1170

Synthèse par type de consommateurs			
Type	Nombre de prises	conso (m3)	Facturation (m3)
PRO	508	1 375 902	897 063
COLLECTIVITES	33	50 065	50 065
NON PRO	1032	306 523	306 523
Total	1065	1 732 490	1 253 651

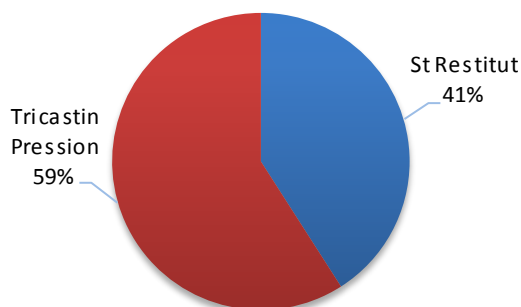
Répartition du nombre de prises



Répartition des volumes consommés



Volumes consommés



Nota : Réseau du Tricastin Gravitaire : L'eau consommée sur le réseau gravitaire et le réseau du logis de Berre est vendue en fonction du débit souscrit et non pas en fonction du volume d'eau consommé. Les volumes consommés ne sont donc pas comptabilisés.

2.3 RENDEMENT DU RESEAU

Le rendement correspond au rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers et le volume d'eau prélevé et introduit dans le réseau de distribution.

Réseaux	Rendement
Trication Pression	80,07%
St Restitut	76,83%

Les volumes utilisés par les irrigants du réseau gravitaire ne sont pas comptabilisés. Le rendement du réseau gravitaire est estimé à 15%

2.4 CONSOMMATION ENERGETIQUE

Réseau de St Restitut

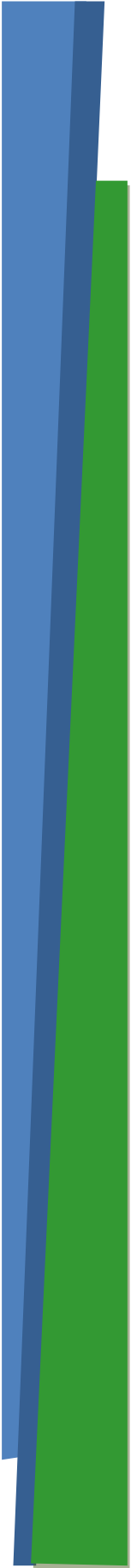
La consommation totale pour l'année 2023 est de 486 000 Kwh.

Ratios	Total
Kwh/m3 prélevé	0,727
Kwh/m3 consommé	0,947
€/m3 consommé	0,186
€/Kwh	0,256

Remarques : Ces chiffres ne prennent pas en compte les versements pour énergie réservée par la CNR

Réseaux du Tricastin

La consommation totale pour l'année 2023 est de 707 122 Kwh.



Ratios (réseau pression)	Total
Kwh/m3 Prélevé	0,159
Kwh/m3 consommé	0,199
€/m3 consommé	0,050
€/Kwh	0,253

Ratios (réseau gravitaire)	Total
Kwh/m3 Prélevé	0,049
€/m3 prélevé	0,013
€/Kwh	0,256

La répartition de la consommation énergétique globale entre le réseau sous pression et le réseau gravitaire est estimée à partir des volumes pompés et des pressions de refoulement.

3- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES

3.1 SECURITE PUBLIQUE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

Néant

3.2 CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE

Sites	Observations	Rapport	Date visite	Visite suivante
Echevarelle	St Paul trois châteaux	APAVE R2208729-016-1	17 novembre 2021	2024
Logis de Berre	Granges Gontardes	APAVE R2208750-016-1	17 novembre 2021	2024
Le Chameau	St Restitut	CAP ARA : DA 23 - 1150	15 novembre 2023	2026
Chamillet	St Paul trois châteaux	CAP ARA : DA 23 - 1129	13 novembre 2023	2026

3.3 CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION

Date	Appareil	Volume – Pression de service	Type d'inspection	Non-conformité	Organisme inspecteur
Echaravelles					
01/2019	Réseau Pression MARION : n° 3736	10 000 l – 9.5 b	Requalification décennale	néant	APAVE
02/2022	Réseau Pression: MARION : n° 3736	10 000 l – 9.5 b	Périodique	néant	DREKA
01/2023	Réseau Pression: MARION : n° 3736	10 000 l – 9.5 b	Contrôle interne	néant	SID
02/2022	Gravitaire : MARION n° 99	8 000 l – 2 b	Périodique	néant	APAVE
01/2023	Gravitaire : MARION n° 99	8 000 l – 2 b	Contrôle interne	néant	SID
Chamillet					
03/2022	Charlatte	10 000 l – 12.5 b	Requalification décennale	néant	DREKA
Logis de Berre					
Pas de document – pas de suivi – en attente étude réseau gravitaire					

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : www.syndicat-irrigation-dromois.fr

3.4 CONTROLE CONFORMITE APPAREILLAGE DE LEVAGE

Néant

4- TRAVAUX DE L'ANNEE 2023

4.1 TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT OU DE RENFORCEMENT

4.1.1 OBJECTIFS

Classés par ordre de priorité

- 1/ Organes hors service suite à la saison précédente
- 2/ Organes dont l'état ou le niveau d'usure laisse craindre une rupture à court terme 1,2 ou 3 ans
- 3/ Mise en conformité vis-à-vis de la réglementation sécurité des travailleurs
- 4/ Amélioration des performances énergétiques
- 5/ Dégradations de caractéristiques techniques
- 6/ Amélioration de la facilité d'exploitation d'un ouvrage
- 7/ Mise en conformité vis-à-vis des exigences techniques de tiers (ENEDIS, agence de l'eau etc...)
- 8/ Amélioration de la fiabilité de fonctionnement de l'ouvrage
- 9/ Lutte contre les risques d'intrusions, de dégradations, sécurité des riverains
- 10/ Amélioration des fonctionnalités de report d'information et de suivi
- 11/Réduction des nuisances à des tiers (bruits etc....)

Ces travaux sont imputés au budget investissement

4.1.2 TRAVAUX REALISES

Période 01/01/2023 au 06/12/2023		
Projet	Libellé	Etat des travaux
PR23020023	SP Chamillet : Rénovation automatisme - télétransmission	Clôturé
PR23020024	SP Logis de Berre : Réparation génie civil (toiture) suite à la chute d'un arbre	Clôturé
PR23100001	RESEAU Logis de Berre : LES GRANGES GONTARDES : Déplacement conduite Dn 400 lié au lotissement NEXITY	En cours
PR23060017	RESEAU St Restitut : ST PAUL 3 CHATEAUX : Maillage réseau St Restitut - Réseau Tricastin Pression	En cours
PR23030023	SP Chamillet : Renouvellement transformateur	En cours
PR23110027	SP Logis de Berre : Renouvellement pompe G1 (variable)	En cours
PR23020025	SP St Restitut : paramétrage de la supervision	En cours

4.2 TRAVAUX DE MAINTENANCE

Intervention	Objet	Lieu d'intervention	Equipement
	Canal principal : affaissement - posde d'un IPN	LA GARDE ADHEMAR	RESEAU TRICASTIN GRAVITAIRE
	Canal principal : Obstruction par une racine	LA GARDE ADHEMAR	RESEAU TRICASTIN GRAVITAIRE
INT23040048	Curage Siphons	LA GARDE ADHEMAR- DONZERE	RESEAU TRICASTIN GRAVITAIRE
INT23080031	Curage siphons		RESEAU TRICASTIN GRAVITAIRE
INT23110021	Curage - évacuation des déchets et traitement		RESEAU TRICASTIN GRAVITAIRE
INT23060048	Réparation de fuite Fonte DN 400 mm	SOLERIEUX	RESEAU ST RESTITUT
	Renouvellement de 61 compteurs		RESEAU ST RESTITUT
INT23040021	Réparation de fuite Fonte Dn 125 mm	LA GARDE ADHEMAR	RESEAU TRICASTIN PRESSION
	Réparation de fuite Fonte Dn 250 mm	LA GARDE ADHEMAR	RESEAU TRICASTIN PRESSION
INT23040021	Réparation de fuite Fonte Dn 125 mm	ST PAUL 3 CHATEAUX	RESEAU TRICASTIN PRESSION
INT23040042	Fuite : Borne n°125	ST PAUL 3 CHATEAUX	RESEAU TRICASTIN PRESSION
INT23060002	Réparation de fuite fonte Dn 100 mm	ST PAUL 3 CHATEAUX	RESEAU TRICASTIN PRESSION
INT23060003	Réparation Fuite Fonte Dn 100 mm	ST PAUL 3 CHATEAUX	RESEAU TRICASTIN PRESSION
INT23060003	Réparation Fuite fonte Dn 125 mm	ST PAUL 3 CHATEAUX	RESEAU TRICASTIN PRESSION
INT23060039	Réparation fuite fonte Dn 100 mm	ST PAUL 3 CHATEAUX	RESEAU TRICASTIN PRESSION
INT23070016	Réparation fuite Dn 250 mm	LA GARDE ADHEMAR	RESEAU TRICASTIN PRESSION
INT23100001	Réparation fuite Dn 350 mm	LA GARDE ADHEMAR	RESEAU TRICASTIN PRESSION
INT23080003	Fuite sur conduite en sortie de station acier Dn 500 mm	ST PAUL 3 CHATEAUX : Echaravelles	RESEAU TRICASTIN PRESSION/CONDUITE REFOULEMENT ECHARAVELLES PRESSION
	Renouvellement 46 compteurs		RESEAU TRICASTIN PRESSION

Soit :

- 1 fuite sur le réseau de St Restitut
- 11 fuites sur le réseau Tricastin Pression
- 1 affaissement du canal principal du gravitaire et de nombreuses fuites



Affaissement du canal principal



Fuite sur fonte grise

4.3 TRAVAUX FACTURES

Désignation	Nb
Fourniture et pose compteur non professionnel (1 - 3 - 5 m3/h)	22
Réparation borne endommagée par tiers	0
Réparation conduite endommagée par tiers	0
Modification d'un borne existante (modif débit)	0
Création branchement sur réseau gravitaire	0
Création branchement sur réseau pression	5
Création borne ou sortie sur borne existante	1
Déplacement borne	0
Déplacement sortie borne	0
Extension de réseau	0
Déplacement non justifié d'un agent	0
Remise en conformité de borne	0
Remise en conformité d'un branchement ou poste de comptage	0
Renouvellement compteur	0
Repose compteur suite à impayés	0
Participation au déplacement d'une conduite	0

4.4 OPERATIONS PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2023

Néant

5- GESTION CLIENTELE

5.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU

5.1.1 TARIFICATION AGENCE DE L'EAU

Pour la saison 2023, la facturation de la redevance agence de l'eau uniformisée au SID fixée par délibération du 10 janvier 2023 est de 0,007 € H.T. /m³ consommé et 9.00 € H.T. par l/s pour les abonnements gravitaires.

5.1.2 TARIFICATION POUR LES NON PROFESSIONNELS

Le prix de vente pour les particuliers est uniformisé sur l'ensemble du territoire du SID.

Les tarifs du service sont fixés par la délibération du 10 janvier 2023

- Une prime fixe en fonction du débit souscrit

1 m ³ /h	71,46 € HT	75,39 € TTC
3 m ³ /h	92,80 € HT	97,90 € TTC
5 m ³ /h	122,50 € HT	129,24 € TTC
10 m ³ /h	204,16 € HT	215,39 € TTC
15 m ³ /h	348,57 € HT	367,74 € TTC
20 m ³ /h	497,96 € HT	525,35 € TTC
30 m ³ /h	647,34 € HT	682,94 € TTC

- Un tarif de 0,1499 €/m³ HT par m³ consommés

- Un tarif de 0,060 €/m³ HT par m³ consommés pour surcoût énergie

5.1.3 TARIFICATION POUR LES PROFESSIONNELS

Le tarif professionnel n'est accordé qu'aux abonnés pouvant justifier d'un numéro SIRET en lien avec le titulaire du contrat d'abonnement.

Pour la saison 2023, le prix de vente a été fixé à (délibération du 10 janvier 2023) :

RESEAU TRICASTIN Pression

Part fixe

Abonnement 10 m³/h u 102,00 € H.T.

Abonnement 20 m³/h u 140,00 € H.T.

Abonnement 30 m³/h u 210,00 € H.T.

Abonnement 100 m³/h u 700,00 € H.T.

Part au m³ 0,108 € H.T.

Part au m³ (surcoût énergie)..... 0,060 € H.T.

Soit une facture moyenne de 627.00 € H.T./ha pour une prise - 7 m³/h - 1 ha - 3000 m³/ha

RESEAU TRICASTIN Gravitaire

Abonnement gravitaire l/s 259.13 € H.T.

Abonnement Logis de Berre l/s 275.01 € H.T.

RESEAU SAINT-RESTITUT

Part fixe

Abonnement à la surface ha 197,76 € H.T.

Abonnement au débit m³/h 10,30 € H.T.

Part au m³ 0,116 € H.T.

Part au m³ (surcoût énergie)..... 0,060 € H.T.

Soit une facture de 818.86 € H.T./ha pour une prise - 7 m³/h - 1 ha - 3000 m³/ha

5.2 RELATIONS AVEC LES IRRIGANTS

5.2.1 CONTINUITE DE SERVICE

Mise en service des réseaux :

- Tricastin pression : du 21 mars au 06 avril
- Tricastin Gravitaire : 07 avril
- Tricastin logis de Berre : 11 avril
- St Restitut bas service : 30 mars 2023
- St Restitut haut service : 31 mars 2023

Problème de ressources :

Néant

Problèmes de capacité de pompage par rapport à la demande :

Néant

Problèmes de fonctionnement d'ouvrages :

- *Coupures d'alimentation électrique (ENEDIS) : néant*

Problèmes de fonctionnement réseaux:

- *Réseau St Restitut : néant*
- *Réseau Tricastin pression : néant*
- *Réseau Tricastin gravitaire_*: fort développement d'algues dans les canaux au mois d'Aout => obstruction partiel et ponctuellement total de l'écoulement dans certains canaux.

Arrêt des réseaux :

- Tricastin pression : 23 octobre
- Tricastin gravitaire : 10 octobre
- St Restitut : 23 octobre

5.2.2 INFORMATIONS DES IRRIGANTS

Date	Evénement	Mode diffusion
19-janv.	Réunion des irrigants du territoire	Mail
10-juil.	Réseau Tricastin pression Info rupture de canalisation Dn 200 mm sur la Garde Adhémar	Mail + SMS

5.2.3 DIVERS

Néant

6- LES PROJETS DU TERRITOIRE

6.1 MISE SOUS PRESSION DU RESEAU GRAVITAIRE DU TRICASTIN

L'objectif est de remplacer le réseau gravitaire par un réseau sous-pression afin de :

- Prévenir de la ruine les ouvrages actuels
- Amélioration de la sécurité des riverains du canal
- Maintenir et redynamiser l'agriculture locale
- Réaliser des économies d'eau importantes



© SID Canaux gravitaire du Tricastin



© SID Un réseau vétuste, des pratiques non économes en eau et en énergie, des installations vieillissantes

Le projet prévoit la modification de la station de pompage des Echaravelles, la reconversion du réseau gravitaire par la création d'un réseau d'irrigation sous pression dans la plaine de la Garde Adhémar et la création d'un réservoir et d'une station de reprise pour alimenter le plateau des Chirouzes.

Au total, le passage sous pression permettra d'économiser, directement et indirectement, 2 Mm³ à 3 Mm³ par an.

Ce projet est intégré dans le projet de territoire de HPR « Hauts de Provence Rhodanienne » dans le périmètre Drôme-Vaucluse.

Etat d'avancement :

En 2022, le SID a mandaté le cabinet d'études Ca'Eau pour la réalisation d'un Avant-Projet détaillé. L'objectif de cette étude est double :

- Connaître les besoins d'irrigation des exploitations agricoles et confirmer les orientations prises dans les études de faisabilité
- Déterminer les principales caractéristiques du projet

Des entretiens avec les abonnés SID et des irrigants individuels et agriculteurs non irrigants du secteur manifestant un intérêt pour le projet ont été réalisés. Ils ont permis d'étudier plusieurs solutions.

Le scénario retenu comprend les 580 ha du réseau existant et 886 ha d'extensions, soit un périmètre total de 1466 ha pour 87 exploitations agricoles.

Le SID a lancé la consultation relative à la maîtrise d'œuvre, le choix du candidat est prévu en septembre 2024.

Le planning prévisionnel des opérations à suivre est le suivant :

- Phase projet et étude environnementale : 2024 – 2025
- Etude foncière : 2025
- Phase travaux : 2026 – 2027

Coût et financement :

Ce projet est inscrit au programme d'aides de la CNR au titre de ces missions d'intérêt général (MIG).

L'étude d'Avant-Projet, d'un montant de 68 385 €, a été intégralement subventionnée par l'Etat.

Le montant des travaux est estimé à 18,9 M€ dont 1,9 M€ pour le démantèlement des canaux.

7- DONNEES FINANCIERES

7.1 COMPABILITE ANALYTIQUE

Ces données sont issues de la comptabilité analytique par territoire du SID.

7.1.1 FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	SUD
Energie et autres fluides	297 530,49 €
Entretien stations réseaux	69 614,88 €
Charges de personnel	211 307,59 €
Redevances et Taxes (foncier,VNF,SNCF,CFE,etc...)	6 810,95 €
Redevances Agence de l'eau	21 909,68 €
Assurances	15 166,31 €
Charges financières (intérêts emprunts)	151,15 €
Transfert investissements (Renouvellement - Rb emprunt)	52 562,67 €
Autres charges	6 756,42
Charges exceptionnelles	4 470,84 €
Transfert - Vente d'eau interne	- €
Frais généraux Antenne d'exploitaiton	18 375,68 €
Frais généraux siège	42 038,81 €
TOTAL	746 695,47 €
Recettes de fonctionnement	SUD
Travaux en Régie	2 222,24 €
Amortissement subventions	24 907,00 €
Vente d'eau	443 992,20 €
Redevances agence de l'eau ou autres	9 129,38 €
Travaux et prestations facturés	8 552,59 €
Vente d'électricité	- €
Reversement par les Fermiers	- €
Energie réservée	278 228,57 €
Transfert - Vente d'eau interne	- €
Divers	4 319,58 €
Produits exceptionnels	31 167,28 €
TOTAL	802 518,85 €
Résultat	55 823,37 €
RAPPEL RESULTAT 2022	111 741,18 €

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : www.syndicat-irrigation-dromois.fr

L'excédent est en baisse par rapport à 2022 pour 2 raisons principalement :

- Des recettes de vente d'eau en baisse de 9% du fait d'une moindre consommation et ce malgré l'augmentation du prix de l'eau de 3 centimes,
- Une hausse des dépenses d'électricité de 68%, malgré le bénéfice de l'amortisseur électricité et la baisse de consommation d'eau.

La hausse des recettes liées à l'énergie réservée (+ 4%) est insuffisante pour compenser l'augmentation des dépenses et la baisse des autres recettes.

Le bénéfice du guichet d'aide au paiement des factures d'électricité a été sollicité durant toute l'année, toutefois aucune somme n'a été versée en 2023. Les montants de l'aide apparaîtront au CA 2024.

7.1.2 INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	SUD
Dépenses d'équipement	55 886,00
Amortissement des subventions	24 907,00
remboursement du capital de la dette	1 989,02
Quote-part dépenses antenne	1 043,74
Quote-part dépenses siège	6 023,74
TOTAL	89 849,50 €
Recettes d'investissement	SUD
Participation des irrigants aux investissements sur réseaux	-
Amortissements	52 562,67
Subventions	-
Quote-part recettes antenne	288,73
Quote-part recettes siège	5 721,43
TOTAL	58 572,84 €
Résultat	- 31 276,67 €
RAPPEL RESULTAT 2022	- 7 442,93

7.2 IMPAYES

Sud	2019	2020	2021	2022	2023	Total général
Montant des impayés	321,19	441,41	843,13	2 032,57	4 925,90	8 564,20

Il s'agit de l'état des impayés à la date du 31/01/2024. La facturation de fin 2023 (consommation de l'année) n'est pas incluse dans ces données.

7.3 ENDETTEMENT DU TERRITOIRE

SUD	2023
remboursement capital	1 989,02 €
intérêts	151,15 €
total annuité	2 140,17 €
capital restant dû	281,15 €

L'emprunt arrivera à terme en 2024.

8- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS

Le Syndicat d'Irrigation Drômois souhaite attirer l'attention de tous ces membres sur les difficultés rencontrées dans la gestion du développement des constructions sur les communes. Les réseaux d'irrigation sont essentiellement implantés en terrain privé et ont été créés sans l'inscription des servitudes associées au service de la propriété foncière. Les propriétaires se sont engagés à informer leur successeur de la présence de la servitude lors de toute opération de vente. Malheureusement, cette démarche est rarement effectuée. Certains propriétaires ne connaissent pas ou font semblant de ne pas connaître la présence d'une canalisation sous leur terrain. Cette situation a plusieurs conséquences notamment dans les zones urbanisées:

- Risque pour les riverains en cas de rupture de conduite : la pression d'un réseau d'irrigation est comprise entre 10 et 25 bars !!!!
- Difficultés d'intervention pour les équipes du SID pouvant entraîner une rupture de la continuité du service pendant plusieurs jours.
- Dégradations potentielles des équipements du SID en cas de terrassement par le propriétaire ou son prestataire

Nous demandons donc aux communes :

- de bien vouloir signaler la présence des canalisations d'irrigation lors de tout document urbanisme (certificat d'urbanisme – déclaration de travaux – permis de construire – permis de lotir – permis d'aménager etc...). Seule la concertation amont avec les porteurs de projet permettra au SID d'étudier des solutions techniques et économiques permettant de rendre les projets compatibles avec la présence des réseaux d'irrigation
- de ne pas classer constructibles les parcelles avec une canalisation d'irrigation sans concertation au préalable avec le SID
- de rappeler à tous les porteurs de projet la nécessité de faire les démarches **obligatoires** de DT : déclaration de projet de travaux (à faire par le Maître d'ouvrage) et DICT : déclaration d'intention de commencement de travaux (à faire par l'entreprise de terrassement) auprès de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) : fichier regroupant les plans des réseaux de tous les gestionnaires y compris le SID. Cette démarche doit être faite également en terrain privé.

Nous souhaitons également attirer l'attention des communes sur les points suivants :

- le SID n'a pas les moyens de régulariser les servitudes liées à ses canalisations
- le SID n'a pas les moyens financiers de prendre seul en charge les déplacements de conduite

Nous comptons sur la vigilance de tous et notamment des communes pour éviter les situations que nous avons connues ces dernières années notamment sur les communes d'Etoile sur Rhône – Upie – Montélimar – La Bâtie-Rolland etc....